

CAPa TRAVAUX FORESTIERS

FORMATION CONTINUE

LA FORMATION

Il réalise les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières. Il assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage...). Il peut être amené à réaliser l'abattage des arbres.

Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public.

Il est spécialisé dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres. Il répond à des impératifs de production (délais, volume de bois coupé...) en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement. Il peut être amené à travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier.



MODALITÉS

- Effectif du groupe** : 6 à 12 apprenants.
- Accès** entrée et sortie permanente.
Accès à la formation quand les éléments administratifs et financiers sont réunis.
- Période** : entrée et sortie permanente
- Durée** : 800 heures
- Public** : Salarié d'entreprise - demandeur d'emploi - reconversion - installation.
- Tarif** : 14.50 € de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.
- Financement** : contrat de professionnalisation, PRF, auto-financement.
- Conditions d'admission**
 - Apte physiquement
 - Avoir des pré-acquis validés en aménagement de l'espace.
- Evaluation** : par test pratique en unité capitalisable.
- Validation** : Le diplôme est délivré dès lors que l'ensemble des UC sont validées par le candidat.
- Accessibilité / organisation**
 - Locaux : réglementation ERP. Locaux accessible aux PMR.
 - Matériel : EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, parc, matériel, salle de cours
 - Transport : les déplacements vers les chantiers sont assurés par le centre de formation en mini bus 9 places.
- Taux de satisfaction** : Action non mise en oeuvre à ce jour
- Taux de réussite** : Action non mise en oeuvre à ce jour

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

SECTEUR PUBLIC :

- Agent de l'Office National des Forêts, Agent de Collectivité Territoriale ou de Parc Naturel National ou Régional.

SECTEUR PRIVÉ :

- Ouvrier de Coopérative Forestière ou de groupements Forestiers, Opérateur ou conducteur d'engins en Exploitation Forestière.

PROGRAMME

CAPACITÉS GÉNÉRALES :

- UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UCG 3 : Interagir avec son environnement social

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES :

- UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
 - » Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers
 - » Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers
- UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
 - » Réaliser des opérations d'abattage
 - » Réaliser des opérations de façonnage
- UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations :
 - » Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
 - » Réaliser des travaux de réparations simples
- UCARE : Haie vive et clôture Forestière.

Lycée professionnel de Bavay

5 rue de la Chaussée – BP 44017 – 59570 Bavay

Tél. : 03.27.63.11.11

Mail : ufa.bavay@gmail.com

Site web : www.lyceedebavay.fr